



Section de Bordeaux

## Compte-rendu de la FSS DR 33 du 12 avril 2024

### **PARTICIPANTS**

Président par intérim : M. Pascal ESTEVES

Adjoint du Directeur Interrégional : M. Hervé GEFROY

Secrétaire Général Régional : M. Pierre CABAU

Conseiller de Prévention : M. Paul SYMPHORIEN

Assistante de Prévention par intérim : Mme Romy LANG

Animateur de la politique ministérielle de prévention (APMP) : M. Jean-Philippe DUMONT

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) : M. Patrick ESPINAT

Assistante de service social (en visioconférence) : Mme Patricia BREUIL

Représentants du personnel titulaires : Mme Marie DE CAZALS (USD FO), Mme Elodie PRIOLEAUD (SNAD CGT), M. Grégory HUBERT (SNAD CGT), M. Jean-Michel LAFITEAU (Solidaires), M. Hugues DUPOUY (UNSA)

Représentants du personnel suppléants avec voix délibérative : M. Azédine ZAOUIA (SNAD CGT), M. Vincent THEVENIN (CFDT/CFTC)

Représentants du personnel suppléants sans voix délibérative : M. Jérémy PHILIPPE (Solidaires)

Experts : M. Christophe LARROUDE (SNAD CGT), M. Francis ROZUEL (CFDT/CFTC)

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Election du secrétaire de la FSS DR33 (vote) ;
- 2) Approbation des PV des séances FSS DR33 du 05 mai, du 23 juin et du 10 novembre 2023 (vote) ;
- 3) Examen des observations consignées sur le registre « Santé et Sécurité au Travail » ;
- 4) Examen des accidents de service ;

- 5) Examen des refus d'aménagements de poste ;
  - 6) Présentation de la note d'orientations ministérielles « Santé, Sécurité et Conditions de Travail »2024 ;
  - 7) Présentation du budget SSCT 2024 ;
  - 8) Examen des propositions de dépenses (vote) ;
  - 9) Présentation du catalogue des formations SSCT 2024 ;
  - 10) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR33 précédentes ;
  - 11) Questions diverses.
- 

Début de séance à 09h30 avec la lecture d'une déclaration préalable SNAD CGT qui sera annexée au PV. Nous y dénonçons les annonces du Ministre de la Fonction Publique GUERINI (rémunération au mérite, fin des catégories hiérarchiques) et les recrutements sans concours au sein de la douane.

Nous appelons les agents de la DI à se montrer solidaires de leurs collègues du CSRH en lutte pour une reconnaissance indemnitaire.

### **1) Election du secrétaire de la FSS DR33 (vote) :**

Election d'un secrétaire pour le reste du mandat. Proposition de candidature de M. Grégory HUBERT (SNAD CGT).

*Avis favorable ; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

### **2) Approbation des PV des séances FSS DR33 du 05 mai, du 23 juin et du 10 novembre 2023 (vote) :**

*Avis favorable ; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

### **3) Examen des observations consignées sur les registres « Santé et Sécurité au Travail » :**

Présentation des observations par le Conseiller de Prévention.

- Mérignac aéro bse du 20/06/23 : « problème des températures très élevées dans le vestiaire des femmes. Les fenêtres ne peuvent pas rester ouvertes ni entrouvertes pour des raisons de sureté. Le PLI a refusé l'installation d'une climatisation mais a validé la pose de grilles pour sécuriser les fenêtres ».  
Nous confirmons l'installation des grilles sur les fenêtres, mais nous soulignons aussi les problèmes de discrétion (temps d'échange de tenues) et d'ambiance thermique lors des périodes de fortes chaleurs. Nous avons rappelé que le vestiaire est utilisé à différents

moments de la journée (différents horaires de début et de fin de service) ainsi que pour des temps de repos pour un des chiens des EMCAS.

L'adjoint au DI indique que comme nous ne sommes pas propriétaires des locaux, il est impossible d'y effectuer des travaux tels que l'installation d'une climatisation.

Après nos interventions et celle de l'ISST, les mesures suivantes ont été préconisées : installation de stores extérieurs pour réduire l'exposition des fenêtres au soleil et mise à disposition d'un rafraichisseur d'air.

- Centre de viticulture de Langon du 04/07/23 : confirmation de la pose de 3 stores vénitiens, « sujet clos » dicit le conseiller de prévention. Problème de chauffage et de prises électriques. La chaudière a été remise en route par la société IDEX et les prises électriques ont été réparées par le technicien employé par le propriétaire des locaux. Nous demandons à la Direction si le technicien possède bien les qualifications d'électricien pour garantir la sécurité des agents et nous demandons une vérification de l'installation électrique (le disjoncteur n'ayant pas joué son rôle quand les prises ont dysfonctionné). L'ISST rappelle qu'un visa de conformité annuelle de l'installation électrique devrait être disponible.
  
- Agencement bureau du 11/08/23 : problème d'insonorisation et donc de confidentialité entre les étages et les bureaux occupés par les Renseignements Territoriaux et ceux devant être occupés par les agents du bureau des douanes au sein de la cité administrative rénovée. Aux dernières nouvelles, la Police a renoncé à réaliser les travaux d'insonorisation préconisés pour des questions de coûts. Situation absurde pour des directions soucieuses de confidentialité et un échange d'informations qui se fera automatiquement pour le meilleur et pour le pire. L'installation de la Douane au sein de la cité administrative est prévue d'ici fin 2024 mais chut !!
  
- Bassens port bureau du 06/11/23 : « du mobilier de confort et de loisirs mais absence d'outils de travail indispensables tels que le Code Des Douanes ou Tarif Papier ou des applications efficaces ».  
Les représentants des personnels font remarquer qu'un simple et unique Code des Douanes version papier ne serait vraiment pas de trop ni trop onéreux pour un bureau de douane et pointent le caractère indispensable de cet outil.  
Nous faisons remarquer que le code des douanes a aussi l'avantage de faire figurer de la jurisprudence utile pour les agents.  
Le Président annonce que cette demande sera étudiée.

#### **4) Examen des accidents de service :**

Présentation par le Conseiller de Prévention.

Sur la période 2023-2024 (jusqu'en février) : 8 accidents ont été déclarés dont 4 accidents de trajets (dont 2 avec arrêt de travail) et 4 accidents de travail (dont 3 avec arrêt de travail).

Nous demandons qu'à l'avenir les circonstances même succinctes des accidents apparaissent dans les documents.

Les représentants des personnels alertent quant aux risques liés aux charges lourdes, aux problèmes de manutention, d'équipement et ce d'autant plus qu'avec la réforme des retraites il faut s'attendre à un vieillissement de la population douanière.

L'APMP rapporte que la DI n'a constaté aucune inscription pour la FP « charges lourdes ».

Nous demandons que les formations sont évoquées lors des réunions de service pour inciter les agents à s'y inscrire.

Le SNAD CGT demande davantage de précisions concernant le déménagement du lieu de stockage des marchandises saisies de Bruges vers les locaux de Bassens.

Ces marchandises correspondent aux saisies hors stupéfiants, armes et Cites.

Les représentants des personnels demandent des garanties en matière de sécurité, d'espaces disponibles ( les locaux servant déjà au stockage des archives et du matériel pour les moniteurs TPCI) et de prise en compte des contraintes en terme de manutention pour les agents.

L'ISST planifiera une visite de Bassens.

Nous alertons la direction sur la présence de rats dans les locaux de Bassens. Ces rongeurs dégradent les marchandises saisies et peuvent engendrer des maladies.

#### **5) Examen des refus d'aménagements de poste :**

Présentation par le Conseiller de Prévention.

Suite à la préconisation du médecin de travail du 14/02/244 « prescription d'une plaque tactique modulaire », la DINA a refusé l'aménagement de poste après avoir saisi le bureau Réseau 2 de la DG qui, dans ce cas, explique ne pas disposer de l'équipement préconisé et ne pouvoir fournir qu'un étui de cuisse sur prescription du médecin du travail.

Nous demandons à la direction de faire remonter l'intérêt pour les agents de pouvoir se voir prescrire et d'obtenir un étui de hanche qui est plus ergonomique que l'étui de cuisse.

#### **6) Présentation de la note d'orientations ministérielles « Santé, Sécurité et Conditions de Travail »2024 :**

Présentation de la note par l'APMP.

La CGT regrette une nouvelle fois l'absence des « gestes pour sauver ou porter assistance » dans le « guide de la gestion des événements graves ».

En réponse, l'APMP rappelle que la 1ere chose à faire est de prévenir les secours et incite à s'inscrire aux FP « PSC1 ».

Le SNAD CGT ajoute que certains agents sont formateurs en secourisme diplômés et pourraient dispenser des formations avec des mises en situation plus adaptées, plus pertinentes tout en respectant les normes et le cadre du PSC1 rappelés par l'APMP et à condition que la DG accepte de leur fournir l'agrément nécessaire.

Les représentants des personnels regrettent que, peut-être pour des raisons de temps et/ou de coût, le PSC1 ne soit pas prévu en formation initiale comme d'autres administrations le font.

Nous regrettons l'absence de garrot dans les trousse de secours alors que sa pose est enseignée au PSC1. L'exclusion du garrot des trousse de secours est expliquée par le Conseiller de prévention qui rapporte la décision du Dr Carole HAZOTTE, médecin coordonateur régional, qui affirme que le garrot ne peut être posé que par un professionnel de la santé.

Les OS remercient Mme Romy LANG qui assure les fonctions d'Assistante de Prévention en attendant la nomination d'un candidat. L'adjoint du DI précise que la fiche de poste à temps partiel est diffusée et que les entretiens sont en cours. Les représentants des personnels estiment que ce poste relève d'un poste à temps plein.

S'agissant du recrutement du ou de la psychologue de la DI, le poste devrait être pourvu avant l'été.

Les représentants des personnels souhaitent plus d'accompagnement pour les agents en fin de carrière, notamment pour les collègues de la surveillance. Il ne s'agit pas de les reverser systématiquement en OP/CO car leur expérience est bénéfique mais d'aménager leur poste de travail.

## **7) Présentation du budget SSCT 2024**

L'APMP constate une légère augmentation du budget qui s'élève à 26 765 € pour 2024.

## **8) Examen des propositions de dépenses (vote) : Présentation des propositions de dépenses par le Conseiller de Prévention.**

- Equipements (sac à dos et glacières), tous services viti : + 2 sacs.  
*Avis favorable ; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.
- Diables pliables, bse Mérignac aéro.  
*Avis favorable ; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.
- Produits pour trousse de secours, tous services.  
Les représentants des personnels rappellent que les trousse de secours sont financées par les DR et non les FSS.  
*Avis défavorable ; votes « CONTRE »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.
- Sièges ergonomiques, bsi Périgueux.  
Les représentants des personnels demandent une participation du PLI car les sièges étaient à renouveler.  
A l'approche de l'événement des JO 2024, le remplacement prend un caractère urgent ; la proposition de dépense devient 6 sièges financés par la FSS DR33 et 2 sièges par le PLI.  
*Avis favorable ; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.
- Repose-pieds, bsi Périgueux.

Vote favorable sur le principe mais après un recensement/sondage sur les repose-pieds disponibles dans différents services pour éviter des achats inutiles.

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

- Sacs trolley, tous services : 15 unités.

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

- Ventilateurs « rafraichisseurs d'air » à l'occasion du déménagement des services situés Cour de Tournon à l'Hôtel des douanes où la pose de climatiseurs a toujours été refusé par la direction au motif qu'il s'agit d'un bâtiment classé.

1 unité sera dédié pour résoudre le problème de températures élevées évoqué plus haut à la bse méridional aéro.

Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

Provision de 3000 € pour dépenses d'aménagement de poste : Avis favorable ; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

## **9) Présentation du catalogue des formations SSCT 2024 :**

Augmentation du nombre d'inscription : 128 inscriptions concernant 52 agents.

En cas de désistement, les places sont proposées si les délais d'inscription le permettent.

## **10) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR33 précédentes**

La présentation des offres de formations SSCT lors de réunions de service doit être une des explications de l'augmentation des inscriptions à ces formations.

Les représentants des personnels soulignent l'intérêt de doter les représentants titulaires d'ordinateurs portables et ajoutent que ces PC portables « douane » permettent un accès indispensable à l'intranet douanier.

L'APMP et l'ISST proposeront une FP « de rattrapage pour les représentants du personnel n'ayant pu participer aux FP de début d'année.

Concernant le contenu des trousse de secours notamment pour la fourniture de garrots, la note de RH4 précise qu'il faut se référer à la décision du médecin coordonnateur régional. Comme vu plus haut, le Dr Carole HAZOTTE, médecin coordonnateur régional, a affirmé que le garrot ne peut être posé que par un professionnel de la santé. Néanmoins, cet acte est enseigné en formation PSC1 avec entre autres consignes : *noter l'heure de pose du garrot et le retrait de ce dernier est réservé aux professionnels de santé ou sur avis médical.*

Le SNAD CGT demande une mise à jour des affichages SST. L'adjoint du DI ajoute la nécessité de préciser la date de mise à jour.

Nous faisons remarquer une nouvelle fois que les véhicules du centre viticulture de Libourne utilisés pour le contrôle du parcellaire sont totalement inadaptés à leur mission.

### **11) Questions diverses :**

Nous alertons la direction sur l'état des douches, des vestiaires et sur la non conformité de la cellule de retenue à la brigade de Bordeaux.

Concernant les douches, les travaux prévus ne sont pas suffisants.

Nous invitons l'ISST à visiter les lieux lors de sa venue à Bassens.

Nous rapportons à la Direction que la brigade de Bordeaux ne dispose que de 3 prises pour recharger 5 véhicules électriques. L'adjoint du DI annonce qu'il est prévu l'aménagement d'au moins 1 prise supplémentaire.

Nous proposons une table pour 8 personnes à destination du local social situé au second étage de la DI. L'adjoint du DI invite à envoyer cette demande au PLI.

Nous souhaitons savoir si des abris vélos mobiles sont envisageables dans la cour de la DI. L'APMP pense que c'est impossible pour des problèmes de fixation et du fait du classement en monument historique de l'Hôtel des douanes.

Les représentants des personnels demandent une solution, des stores par exemple, pour réduire l'exposition au soleil des fenêtres du local social 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel des douanes et donc pour éviter des températures intérieures trop élevées.

Nous réclamons des nettoyeurs haute pression pour résoudre le problème du nettoyage des véhicules des brigades de surveillance.

Enfin, nous demandons à la direction de nous communiquer les plans des prochaines installations des services à la DI dans la perspective d'une prochaine visite de site et nous faisons part à la direction de la nécessité de conserver les imprimantes A3 pour le SRE.

L'adjoint du DI pense que la prochaine séance FSS DR33 ne sera pas avant le 15 septembre 2024.

Entre temps, nous demandons à la direction de faire preuve de souplesse pour que les visites de site au sein de l'Hôtel des douanes puissent être organisées par voie de courriels entre le président de la FS et les représentants des personnels.

Séance clôturée à 16h30.